

Procès Verbal du 1^{er} Conseil d'Ecole 2017/2018

Ecole Maternelle La Fontaine : Vendredi 10 novembre 18h30

Présents : Enseignants et personnels de l'éducation nationale : Mme Jegen Isabelle, Mme GASSAMA Aminata, Mme BOULET Marion, Mme YASSIBE Myriam, Mme Parisot Marie, Mme Guéry Carole-Laure, Mme Pacini Agnès, Mme VERGER Johanna et Mme RACHAS Elise ; Mme Monnier, directrice.

Délégués des parents d'élèves

APEEF : Mme Gaubert Marine, Mme Elnaggar Sohie, Mme Vasseur Alix.

FCPE : Mme Caracas Béti, Mme Bensimon Maud.

UPEIW ; Mme Pot Séverine, Mme Zhang Wei.

Maire adjoint aux affaires scolaires : M. Durand

Directrice adjointe de l'animation maternelle : Mme Nicolet Rachel

Excusés : Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Maron ; M. le délégué Départemental de l'Education nationale : M. Dondon; Mme Barré, enseignantr spécilaisée M. le Maire.

Secrétaires de séance : - pour les enseignants : Mme Verger

- pour les parents d'élèves : Mme Bensimon

Tour de table de présentation

1- Présentation de l'école, de l'équipe enseignante de l'école, de l'équipe du RASED et des nouveaux personnels.

Point sur les effectifs actuels de l'école : 215 élèves sont inscrits à ce jour répartis sur 8 classes.

La répartition des élèves s'effectuant en 65 petites sections, 62 moyennes sections et 88 grandes sections.

1 classe de PS, 3 classes de PS/MS, 2 classes de MS/GS et 2 classes de GS.

Nous accueillons sur l'école 2 nouvelles enseignantes : Johanna VERGER (décharge de direction le lundi matin et enseignante en classe de GS8 les jeudis et vendredis) et Mme Yassibe : enseignante les lundis et mardis en classe de GS8.

Une apprentie ATSEM est venue compléter l'équipe, Léa, en tutorat avec Mme Karima Bendi qui est son maître de stage.

L'équipe du RASED se compose d'un maître E , Mme Barré et d'une psychologue scolaire Mme Elise Rachas : Mme Rachas présente la zone d'action de Mme Barré ainsi qu'un compte rendu des activités 2016/2017 sur la circonscription :

Mme Barré s'occupe des secteurs de Paray et Wissous, Mme Rachas est sur les mêmes secteurs avec en plus Athis-Mons. Il y a 3 psychologues scolaires sur la circonscription et une demande de création d'un poste supplémentaire est demandée par les psychologues.

2 – Mise au vote pour approbation du PV du 3^{ème} Conseil d'Ecole 2016/2017

Le PV est adopté à l'unanimité.

3 – Résultats des élections de délégués de parents d'élèves au Conseil d'Ecole : présentation des parents élus.

Les élections de délégués de parents d'élèves de cette année 2017/2018 montrent un taux de participation de 44,05 %. Les fédérations de parents d'élèves notent une stabilité dans le taux de participation par rapport aux années précédentes.

Cette année : Un renforcement de l'information sur les élections données aux parents d'élèves lors de la réunion de rentrée a été mis en place avec l'intervention des associations aux réunions d'accueil des PS et des réunions dans chaque classe.

Retour de l'action : L'action n'a pas semblé améliorer la participation, les associations de parents sont en réflexion afin d'améliorer la participation des parents.

4 - Règlement intérieur et annexes (Rappel) : horaires et fonctionnement de l'école. Approbation par le Conseil d'Ecole des changements apportés :

Le règlement intérieur de l'école n'a pas été modifié depuis le dernier Conseil d'école de l'année scolaire 2016/2017.

La directrice propose une mise en conformité du règlement intérieur avec les nouveaux horaires scolaires, comme suit :

« Les horaires scolaires pour l'année 2017 / 2018 sont les suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30. »

Le règlement intérieur et ses annexes ainsi que les modifications proposées sont approuvées à l'unanimité.

Concernant les horaires scolaires :

Les parents se sont bien adaptés aux contraintes horaires strictes d'ouvertures de portail, les retards sont exceptionnels. Les parents déposent leur enfant relativement rapidement. Les enfants qui arrivent à partir de 8h30 sont récupérés par l'enseignante de service au portail et accompagnés par celle-ci à leur classe après la fermeture du portail.

L'équipe enseignante tient à remercier les parents de leur ponctualité.

La directrice rappelle que la permission donnée aux parents d'entrer dans l'école reste exceptionnelle, et est soumise à conditions : que les parents continuent à être ponctuels et à déposer leur enfant rapidement, et que le climat de sécurité local ou national ne change pas.

La directrice rappelle que les attroupements devant l'établissement sont interdits et invite les parents qui souhaitent discuter à la sortie à traverser la rue pour s'éloigner du portail.

La directrice rappelle qu'une seule personne accompagnatrice par enfant est autorisée à entrer dans l'établissement.

5- Point sécurité : Vigipirate attentat, exercices PPMS et incendies du 1^{er} trimestre.

Nous avons effectué les deux exercices de sécurité obligatoires du premier trimestre :

- Tout d'abord l'exercice lié au risque incendie : l'évacuation a été rapide et tous les élèves ont rejoint le point de rassemblement dans le calme (cours élémentaire et cours maternelle).

La porte de secours de la classe de GS 8 ne fonctionne toujours pas : le CTM a été averti de ce problème de nombreuses fois (la dernière en date était le lundi 16 octobre 2017) et doit procéder aux changements de serrures nécessaires.

- Un exercice PPMS intrusion a été réalisé conjointement avec M. Meunier, comme expliqué lors des réunions de rentrée de chaque classe. L'exercice s'est déroulé de façon très satisfaisante, les élèves étaient silencieux dans la zone de cachette la plus proche en moins de 20 secondes. Cet exercice sera réitéré dans l'année. Globalement, les élèves n'ont pas semblé effrayés par cet exercice.

Le système d'alerte mis en place : une corne de brume n'est pas satisfaisant. L'équipe pédagogique ainsi que les associations de parents d'élèves demandent à la mairie de réfléchir à l'installation d'un signal audible par tous. M. Durand prend note de cette demande.

Les parents d'élèves s'interrogent sur la visibilité des élèves à travers des vitres de la classe de GS8 en cas d'intrusion. Il est demandé de poser des films occultants.

Les parents d'élèves s'interrogent sur l'existence d'un équivalent du PPMS et de lieux de refuges dédiés sur les lieux de déplacements réguliers des enfants comme le Cucheron. M. Durand explique qu'il y a un gardien qui ferme les portes après chaque classe et contrôle l'accès aux locaux, mais que la question est intéressante : il va se renseigner.

6 – Projet d'école : Présentation de volet 2^{ème} année du Projet d'école 2015-2019

Le projet d'école 2015-2019 est dans sa troisième année :

Les objectifs pour cette année 2017/2018 sont :

- Pour les domaines des méthodes et outils d'apprentissages : le développement de l'autonomie des élèves par la construction d'outils permettant aux élèves de se repérer dans leurs apprentissages.
- Pour les enseignants : se doter d'une progression d'école des ateliers autonomes.
- la mise en place de séances de langage visant les élèves allophones arrivants.
- L'accès aux nouveaux enseignants aux outils élaborés par l'équipe pédagogique.

Projet pédagogique annuel : projet cirque

- ➔ Demande de financement à la caisse des écoles : matériel et sortie au Festival international du cirque de Massy début janvier (en attente de réponse).
- ➔ Financement par la coopérative scolaire d'un spectacle de fin d'année pour les enfants : spectacle de cirque qui se déroulera à la salle ST Exupéry le lundi 4 décembre
- ➔ Projet de représentation aux parents en fin d'année sur le thème du cirque et soirée festive sur le thème de la fête foraine : la contribution des associations de parents d'élèves sera appréciée volontiers !

Par ailleurs, l'équipe enseignante remercie les associations de parents d'élèves pour l'organisation de la soirée festive au mois de juin 2017.

7- Coopérative scolaire : Point financier, utilisation des fonds.

Les recettes sont constituées des dons des parents, d'une subvention de la mairie (Caisse des écoles), des bénéfices des ventes de photos de classe ainsi que des dons des associations de parents d'élèves.

Le solde actuel s'élève à 4 971 Euros.

8- Travaux : Point sur les travaux effectués dans l'école pendant l'été.

Une salle de motricité provisoire a été installée dans le pré aux ânes afin de permettre à la classe de maternelle située dans la cours élémentaire de revenir dans les locaux de l'école maternelle.

Cette salle de motricité n'est pas utilisable dans l'état comme soulevé lors du dernier Conseil d'école : le matériel devrait être stocké dans un cabanon extérieur afin de libérer l'espace, ou , un aménagement intérieur de rangement doit être fait afin de stocker le matériel contre les parois.

La salle n'est pas chauffée et n'est pas isolée.

Les intempéries de l'été ont provoqué des dégâts importants au niveau du plafond de la salle de classe : celle-ci a été réparée. Les dégâts sont dûs à une cannette jetée de l'extérieur ayant bouché l'évacuation de la gouttière : un grillage de protection a été mis en place pour que cela ne se reproduise pas.

Remarque du PV du 1^{er} Conseil d'école de 2016/2017 : La nouvelle salle de motricité est utilisée depuis la rentrée et se révèle très bruyante. A l'usage depuis la rentrée des vacances de la Toussaint avec une classe sur la journée complète : cela se vérifie.

M. Durand propose d'étudier la pose de panneaux d'isolation phonique aux murs, d'un modèle identique à ceux présents dans la salle de classe de GS7.

Divers travaux ont été effectués pendant les vacances de la Toussaint :

-Travaux de réfection de la nouvelle salle de classe et réintégration des élèves le 6 novembre

.- Canalisations de gaz traversant la cour pour alimenter une nouvelle chaudière au gaz.

La directrice soulève un point problématique concernant les fins de travaux et la remise en état des lieux afin d'accueillir les enfants dans des conditions normales de sécurité :

Il est nécessaire que le CTM contrôle l'état des lieux en fin de chantier avant réintégration des élèves. Lors des travaux réalisés aux vacances de la Toussaint : des tranchées recouvertes de terre contenaient de très nombreux bouts de verre. Des vis ressortent toujours du sol après la dépose des bancs (barrières et plots ont été posés pour éviter tout accident), mercredi 8 novembre : les tranchées ont été recouvertes d'un revêtement qui se décroche et laisse de nombreux graviers. Nous retrouvons par ailleurs régulièrement des morceaux de fils électriques dans la cour.

M. Durand n'était pas au courant (les faits datant du début de semaine) mais soutient la direction : cela n'est en effet pas normal, les élèves doivent être accueillis en toute sécurité. Une personne devrait en effet contrôler les lieux à la fin de travaux : il ne comprend pas pourquoi cela n'est pas fait.

Les travaux demandés et n'ayant pas été réalisés :

- Le changement de serrure de la porte de la GS8
- Le changement d'une fenêtre fendue à l'étage
- La remise à son emplacement initial du cabanon à vélos des PS
- Sécuriser les fenêtres de la classe de GS8.

M. Durand précise qu'un projet est à l'étude afin de transformer l'actuel réfectoire de l'élémentaire en deux salles de classe.

9 - Périscolaire : fonctionnement cantine

Il y a toujours deux services : le second service démarre souvent tard : 13h15. Les élèves sont rarement dans la cour à 14h, mais plutôt vers 14H10. La responsable de l'animation maternelle Mme Nicolet explique que le quart d'heure retiré du temps méridien pose problème, notamment pour la remise du couvert entre les deux services : le temps de remise des couvert peu aller jusqu'à 20/25 minutes : il faut nettoyer les tables, la vaisselle et les brocs entre les deux services.

Les parents d'élèves demandent si la mairie peut investir dans du matériel supplémentaire afin de gagner du temps sur la mise du couvert. Il existe un problème de stockage de la vaisselle.

Les travaux de construction de la future cantine devraient permettre d'améliorer la fluidité.

La FCPE demande ce qui a été prévu pour mettre les élèves à l'abri sur le temps de pause méridienne cet hiver. La directrice répond que sa classe, celle des GS8 et la salle de motricité modulaire seront mises à disposition des animateurs. Il conviendra d'organiser leur occupation en tenant compte des séances d'APC ayant lieu de 12h à 12h40 dans les classes.

10- Questions des Fédérations de parents d'élèves

FCPE : Les parents d'élèves demandent pourquoi les enfants n'ont pas accès à la boisson lors des séances au Cucheron ?

La FCPE précise qu'il s'agit de la demande d'un ou deux parents seulement.

Les enseignantes répondent que c'est la première fois qu'une telle demande est faite. Les enfants boivent à l'école et passent aux toilettes avant et après la séance qui ne dure que 45 minutes. De plus, l'eau des robinets du Cucheron est tiède. En cas de canicule, la mairie mettait à disposition des élèves des bouteilles d'eau et des gobelets les années précédentes.

Selon l'équipe pédagogique, il n'y a pas de nécessité physiologique à emmener les enfants boire en plus lors des séances : cela se déduisant en plus du temps d'activités des élèves avec les intervenants.

La directrice, Mme Monnier